



Préserver la liberté de choix et les emplois

Philippe Nantermod, Conseiller national

Au cours des dernières années, le contenu de nos assiettes est devenu un objet de politiques publiques. Des mouvements dits « antispécistes » ont pris les armes. Littéralement. A coup de pierres dans les vitrines des boucheries. De litres de sang jetés à la figure des enfants clients des fast food. Et d'initiatives populaires.

L'exploitation animale n'est pas anodine et la vie, qu'elle soit humaine ou non, mérite le respect. Certains scandales alimentaires donnent la nausée et personne ne remet en question l'existence de normes relatives à l'élevage, cela sans parler des questions écologiques ou sanitaires.

On peut entendre les arguments des militants de la cause animale. Et sans leur donner raison, il n'est pas impératif de manger de la viande matin, midi et soir. Tout le reste n'est pas garniture, loin s'en faut. Manger mieux. Ce n'est pas complètement idiot. Mais quand même, manger ce que l'on veut.

Pesticides, bio, circuits courts, importation et commerce équitable, c'est par la force, celle d'initiatives populaires, que les uns veulent maintenant choisir le menu des autres. Toujours pour de bonnes raisons. Toujours mus par de bons sentiments. Et ce ne sera bientôt plus le consommateur qui composera ses plats, mais peut-être un jour l'électeur majoritaire qui composera celui du minoritaire. Imaginez la scène au restaurant, où l'on soumettra au suffrage universel le choix du menu de chacun.

On le sait, le bien-être animal constitue déjà un impératif en Suisse. L'élevage en Suisse se pratique avec des effectifs limités. Il repose sur la législation la plus stricte au monde en matière de protection des animaux et fait l'objet de contrôles approfondis. Le non-respect de ces règles est très rare : la très grande majorité des familles paysannes donne tout ce qu'elle peut pour le bien-être de ses bêtes.

Au-delà des prescriptions que l'on pourrait qualifier d'ordre public, concernant le bien-être animal, on entre dans le champ des convictions individuelles. Quel degré de protection souhaite-t-on accorder aux animaux ? Les citoyens-consommateurs font déjà leur choix au quotidien, en arbitrant parmi les labels, BIO, IP Suisse, MSC, etc.

Durant les années écoulées, on a pu assister à un engouement bienvenu pour la production locale, pour les circuits courts, pour une production à taille humaine. Ces préférences sont la conséquence de notre prospérité, de notre pouvoir d'achat et de la sensibilité des citoyens aux questions écologiques.

L'initiative populaire soumise au peuple en septembre souhaite transformer ce choix en une politique. Faire d'une conviction une obligation. C'est là que le bât blesse dans cette initiative. De la même manière que l'imposition généralisée du bio dans certains pays a conduit à des désastres économiques et sociaux, la fixation par des règles publiques du contenu de nos assiettes, fut-elle « démocratique », ne peut conduire qu'à des frustrations, des incompréhensions et un rejet au moins d'une partie de la population.

Immanquablement, ce type de règlementation aboutira à un recours renforcé aux produits de substitutions et aux importations, avec les conséquences sur l'emploi que l'on connaît. Il ne suffit pas de légiférer pour changer les goûts et les préférences des citoyens. Si chacun n'est pas passé

Comité valaisan « NON à l'initiative sur l'élevage »

c/o Chambre valaisanne d'agriculture, CP 96, 1964 Conthey

027/345 40 10

info@agrivalais.ch | www.non-initiative-elevage-intensif.ch



au bio intégral, ce n'est pas uniquement par réaction face au prêche des partisans du véganisme, mais aussi pour des contingences bassement matérielles.

La liberté de choisir le mieux, c'est aussi celle de ne pas le choisir. L'initiative sur l'élevage conduira inévitablement à une restriction de la liberté de choix des consommateurs, cela sans aucune nécessité avérée.

Face à ce type d'initiative, la réponse est simple : NON. Il n'appartient pas à l'électeur de décider de ce que l'individu doit manger.

Philippe Nantermod